



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION (P.P.R.I.)

LIE A LA PRESENCE DE

L'ARGENS ET LE RÉAL

Commune des Arcs

Carte du zonage réglementaire Cru de référence

VU et APPROUVE
Comme annexé à mon arrêté en
date de ce jour, le **11 AVR. 2014**
Toulon, le
Le Préfet,

Encart 10

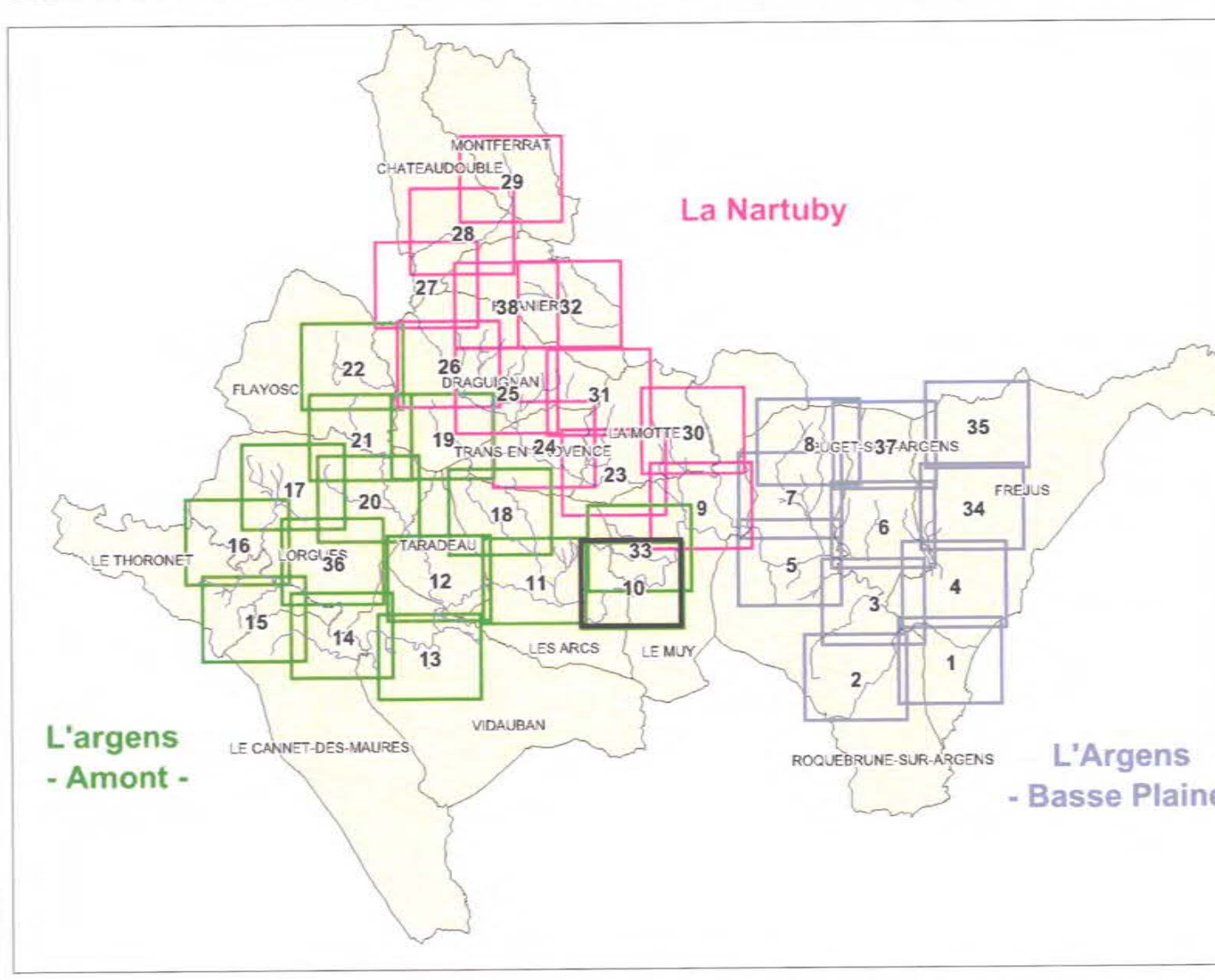
Émile CAYREL

Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer
VAR
Service Aménagement
Durable
Pôle Risques
Mars 2014

Légende

Inondation par débordement			
	Zone sans protection	Autre zone protégée	Coastal zone
Traverse			B3
Faît d'habitat	R2	R1	
Faît d'usage			B2
Usage			
Usage	R3	B1	
Faîte			

Zone sans protection
Zone protégée à titre exceptionnel



0 100 200
Mètres
Échelle: 1:5 000

Sources : Cadastre; Exécutif CETMEF 2011; DOTM 83; Safige 2011
AZI 2006 et IPSEAU 2007
11MHY03123_ALEX_ARGENS_amont_A WOR - AS

